

# Le Comité National du Bâtiment

Le Comité National de la Fédération du Bâtiment, qui s'est réuni à Paris les 17 et 18 juillet s'est occupé surtout de la crise aigüe que traverse actuellement la Fédération elle-même en particulier, et le syndicalisme révolutionnaire en général.

Émue par l'apathie croissante qui semblait envahir le mouvement, la vieille Fédération du Bâtiment, dont le passé admirable de luttes courageuses est une garantie pour son activité future, chercha au sein de son Comité National une issue à la situation précaire du mouvement syndicaliste révolutionnaire tout entier. Après mûres délibérations et des débats qui ont occupé la plus grande partie de sa session, le Comité National adopta (2 voix contre et 1 abstention) la motion suivante, rédigée par les camarades Jouve, Barthe et Boudoux:

Le Comité National de la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics de France et des Colonies, réuni le 18 juillet, salle Fernand Pelloutier, Bourse du Travail, à Paris, après avoir eu connaissance du travail exécuté par le Bureau Fédéral et la Commission Exécutive, vote le rapport moral et financier condensant le travail exécuté.

Ayant examiné la situation économique présente, critique à l'excès, et prélude de nouvelles privations pour la classe ouvrière, constate avec regret le peu de succès des différentes tentatives d'Unité en vue de regrouper toutes les forces ouvrières de ce pays, insuccès dû à la diversité des programmes des deux C.G.T., toutes deux filiales de partis politiques et reniant, de ce fait, toute la force et la valeur du mouvement économique, synthétisées par le mouvement syndicaliste révolutionnaire.

Placé devant ce fait regrettable qui démontre que momentanément l'Unité est impossible; constatant les moyens de propagande des deux C.G.T., leurs méthodes et leurs moyens employés pour faire disparaître le Syndicalisme révolutionnaire fédéraliste, espoir des ouvriers, en faveur de thèses politiques, et regrettant l'émiettement des forces syndicalistes révolutionnaires de ce pays; ayant eu à connaître de la marche et des moyens d'existence et de propagande de la Fédération, vote l'augmentation de la cotisation fédérale pour lui permettre de continuer sa propagande de défense corporative et idéologique.

Cependant, désireux que toutes les forces représentant le point de vue syndicaliste révolutionnaire collaborent dans une étroite union à la défense du Syndicalisme menacé de disparition; considérant que le problème ne peut être résolu que par le regroupement de toutes les forces autonomes défendant l'indépendance du Syndicalisme, émiettés à travers le pays, donne mandat au Bureau fédéral et à la Commission Exécutive de se mettre en rapport dans le plus bref délai avec toutes les forces représentant notre intégralité du syndicalisme révolutionnaire, en vue d'une action commune pour envisager, après consultation des dits organismes, la liaison locale, départementale, régionale, nationale et internationale du prolétariat syndicaliste révolutionnaire, estimant que, dans la crise présente, les travailleurs de tous les pays se doivent aide et fraternité.

Comme début à cette action préliminaire, informé du nombre important de travailleurs de tous les pays émigrés sur notre sol, et constatant l'impossibilité de ceux-ci de pouvoir présentement s'organiser dans l'une ou l'autre des C.G.T., précise que le premier travail d'union consiste en la création d'un Comité d'émigration qui sera le foyer de ces travailleurs et où ils trouveront économiquement et idéologiquement aide et assistance.

Au cas où le désir des syndicats autonomes à tous les points

de vue refléterait un profond désir d'organisation. sur les bases citées plus haut, donne mandat au Bureau fédéral et à la Commission exécutive, ceci après en avoir préalablement avisé les syndiqués et les syndicats composant la Fédération, de convoquer un Congrès extraordinaire de ses syndicats pour envisager et prendre toutes mesures d'organisation de défense syndicaliste et de regroupement.